

## UN DOCUMENT

que tout militant de l'I.C.E.M. se doit de posséder dans sa discothèque.

## UN DOCUMENT D'HISTOIRE, UN DOCUMENT D'ETUDE,

avec toute la chaleur que seules ces 50 minutes d'images sonores peuvent apporter.

# Luttes ouvrières actuelles LIP 1973

Un disque 33 tours - 30 cm

La collection de documents sonores de la B.T. (D.S.B.T.) a donné, par deux fois, des échos de luttes ouvrières du passé racontées aux enfants par des travailleurs qui les avaient vécues (D.S.B.T. n° 5 et 7).

Il nous a semblé utile d'évoquer aussi celles du présent, surtout lorsqu'elles revêtent un caractère particulier et offrent la possibilité d'une meilleure connaissance du système économique complexe dans lequel nous vivons et des luttes des travailleurs pour que l'homme soit autre chose qu'un instrument de profit pour certains privilégiés.

Les équipes de travail I.C.E.M réunies à la rencontre audiovisuelle annuelle — qui s'est tenue cette année à Beaune — ont pu aller recueillir à la source l'information et vous proposer ces séquences enregistrées chez LIP à Besançon, particulièrement au cours de la journée historique du 7 août (début des négociations) et du 9 octobre 1973 (rupture des négociations).

La nécessité de condenser en un disque de 50 minutes le maximum d'informations ne nous a pas permis de faire une large place aux manifestations évidentes et spectaculaires, et il aurait été prétentieux de réaliser un document qui évoque toutes les facettes du conflit. Mais les camarades des Techniques Sonores ont recueilli en toute confiance les réactions profondes des différents responsables à des moments cruciaux, et de ce fait, à travers cette lutte, ce sont des aspects fondamentaux des luttes ouvrières qui sont abordés en profondeur. Il s'agit d'un document dense de réflexion et d'étude qui, au-delà de l'affaire LIP, revêt un intérêt général.

## FACE 1

a) Le système capitaliste : l'affaire LIP - Les sociétés multinationales. Un délégué syndical retrace les événements antérieurs au 15 juin 1973 qui illustrent fort bien le fonctionnement du système capitaliste et le rôle

des puissances qui déterminent la condition du travailleur sans que celui-ci en ait même connaissance.

b) Deux ouvrières LIP non syndiquées évoquent leur prise de conscience des problèmes et de leur évolution au cours de ces trois derniers mois.

c) Une nouvelle forme de lutte ouvrière organisée pour inverser le rapport des forces :

La sûreté, le calme, la lucidité, la qualité de l'engagement de l'ensemble des travailleurs, face à une réalité difficile et à des actions provocatrices ou de division, ont impressionné tous les observateurs de la lutte LIP.

Comment les organisations syndicales ont-elles obtenu et réussi cette éducation ? Ce délégué apporte quelques informations sur les structures mises en place et l'esprit dans lequel elles fonctionnent.

d) La lutte LIP a suscité un mouvement de solidarité national et international. Quelques échos des soutiens reçus.

e) Une opinion autorisée sur la lutte LIP ! C'est l'analyse qu'en donne le « Télégramme Economique », feuille de l'Agence Générale d'Information Financière.

## FACE 2

a) 7 août 1973. Assemblée Générale. Première prise de contact de M. H. GIRAUD avec les travailleurs de LIP. Charles PIAGET, principal porte-parole des ouvriers, et Henri GIRAUD commencent leur lutte, où le langage joue un rôle déterminant.

b) 9 octobre 1973. Dijon : dernière journée des négociations.

Avant la réunion intersyndicale, avant l'ultime réunion avec Henri GIRAUD, et après. Charles PIAGET et ses camarades face à leurs responsabilités abordent tous les problèmes fondamentaux qui se posent aux leaders syndicaux.

Réalisés uniquement entre adultes, ils ne peuvent être diffusés dans le cadre de la souscription D.S.B.T. ; c'est pourquoi nous devons proposer **une souscription particulière.**

Pour effectuer le pressage, il faut un minimum de 800 souscripteurs. Nous espérons que vous serez nombreux à souscrire et à faire prendre des souscriptions autour de vous.

Faire parvenir les chèques et le bon de commande joint.

Plus tard, vous ne pourrez l'avoir qu'à un prix supérieur.

Faites connaître la publication de ces documents qui apportent aux maîtres, aux élèves des grandes classes, des éléments de réflexion que les moyens d'information publics n'ont pas eu la possibilité de rassembler.

P. GUERIN

M. ....

Adresse : .....

.....

code postal

Souscrit à ..... exemplaire(s) du disque « 1973 LIP » au prix de 25,00 F l'un. (Un prix spécial est réservé aux actionnaires C.E.L. et aux abonnés B.T.Son.)

Ci-joint règlement par   chèque postal  
  chèque bancaire

au nom de C.E.L. CANNES, C.C.P. Marseille 115-03.

Bulletin à retourner avec le paiement à C.E.L., B.P. 282, 06403 CANNES.